

Eléments financiers

Commission permanente

du 26/09/2022

N° 47057

Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°26934	APAE : 2022-AGR11012-2 CONVERSION AUX SYSTEMES HERBAGER		
Imputation	204-928-204181-0-P431 Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	7 500 €	Montant proposé ce jour	3 000 €
Affectation d'AP/AE n°26455	APAE : 2022-AGRIF002-1 SOUTIEN A L'INSTALLATION DES JEUNES		
Imputation	65-928-6574-0-P431 Subventions de fonctionnement aux associations et autres org		
Montant de l'APAE	93 500 €	Montant proposé ce jour	20 600 €
TOTAL			23 600 €

Présentation des dispositifs d'aides directes aux exploitations agricoles (2022)

Dispositifs	Intitulé du dispositif	Modalités de l'aide
Parrainage	Allocation supplémentaire pour les stagiaires ayant un projet d'installation hors cadre familial	Allocation de 300 € par mois pour une durée de 6 mois max (en complément aide d'Etat).
Aide à l'installation	Dotations pour des agriculteurs s'installant sur des projets agri-ruraux innovants hors cadre familial	Dotations de 2 000 € complétant l'aide d'Etat + 600€ de bonification si adhésion CUMA.
Diversification et qualité des produits agricoles	Aide pour la mise en place d'atelier de production complémentaire ou sur de petites filières, ateliers de transformation et de vente directe de produits à la ferme, développement des circuits courts, accueil pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux d'aide est de 25% des investissements éligibles. Taux d'aide maxi 40 %. • Bonifications : <ul style="list-style-type: none"> ○ de 10% pour les JA ou SIQO (AB, Label rouge, AOP, IGP, STG), ou races menacées ○ de 15% pour les projets collectifs • Aide plafonnée à 30 000 € par bénéficiaire.
Autonomie des ressources	Aide à l'installation de dispositifs d'économie d'énergie et méthanisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-refroidisseur et récupérateur de chaleur : aide de 40% (50% JA) sur plafond de 3000 € ou 5 000€ suivant type de matériel. • Méthaniseurs collectifs territoriaux : 60 000 € d'aide max dans la limite de 70% d'aides publiques
Conversion aux systèmes herbager et agrobiologique	Prise en charge du diagnostic et de l'accompagnement technique pour l'évolution du système de production.	80% d'aide (100% pour JA) sur un plafond de dépenses éligibles de 3 000 € HT.
Amélioration de l'accessibilité des animaux aux parcelles de pâturage	Aide aux investissements et matériels spécifiques liés à l'amélioration de l'accessibilité des animaux aux parcelles de pâturage : chemins, abreuvement...	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic Chemin : 80% d'aide (100% pour JA). Plafond de dépenses éligibles = 600 € HT • Aménagement de chemin et équipements liés : 25% d'aide Plafond de dépenses éligibles = 15 000 € HT et 25 € par ml de chemin Bonification de 10% pour JA, MAEC et AB.
Séchage en grange	Aide aux investissements liés à la mise en œuvre de la conversion du système de production	<ul style="list-style-type: none"> • Séchage en grange : 20 % d'une dépense éligible plafonnée à 75 000 € HT. • Auto-chargeuse à foin : 10 % d'une dépense éligible plafonnée à 25 000 € HT. Prise en charge du coût de l'étude de faisabilité technico-économique à hauteur de 80 % d'une dépense éligible plafonnée à 1 350 €.
Echanges amiables	Participation au financement d'échanges amiables de terres agricoles, établis par un acte notarié, favorisant les systèmes herbagers ou permettant la protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des frais HT de notaire et/ou d'arpentage relatifs à l'échange. • Taux de subvention est de 80% pour des échanges bilatéraux et de 100% pour des échanges multilatéraux. • Plafond à 1 000 € d'aide par co-échangiste.
Retenues collinaires	Soutien à la définition et la mise en place de retenues et d'équipements fixes d'irrigation associés	<ul style="list-style-type: none"> • 20% du montant HT des investissements éligibles, aide plafonnée à 20 000€ maximum, et dans la limite de 40% d'aides publiques.
Aide à la relance des exploitations agricoles	Soutien aux agriculteurs confrontés à des difficultés sociales avérées. Prise en charge d'une prestation de suivi technico-économique.	<ul style="list-style-type: none"> • Aide sociale aux agriculteurs : 1 280€ • Suivi global pendant 3 ans : 1 500€ aide versée en 3 fois à la Chambre d'agriculture

CA001181-CP 26/09/2022-AIDE A L'INSTALLATION

Commission permanente

Date du vote : 26-09-2022

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

HEI01141	HEI01141-22-F-DEHAYE BLANCHE-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01142	HEI01142-22-F-GRELLIER ELINA-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01143	HEI01143-22-F-LE PERFF HERVE-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01144	HEI01144-22-F-CHAUSSIS ADELINE-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01145	HEI01145-22-F-CHAZALON NATHAN-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01146	HEI01146-22-F-SCHILLIGER CHRISTOPHE-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01147	HEI01147-22-F-LIZEE DAMIEN-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01148	HEI01148-22-F-BERTIN OLIVIER-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01149	HEI01149-22-F-BARIL LEA-AIDE A L'INSTALLATION
HEI01152	HEI01152-22-F-CADIEU JONAS-AIDE A L'INSTALLATION

Observation :

Nombre de dossiers 10

PREPARER, FACILITER ET CONFORTER L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

IMPUTATION : 2022 AGRIF002 1 65 928 6574 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 BARIL LEA 2022 19 LA BEUCHERIE 35240 LE THEIL DE BRETAGNE PAR13230 - - HEI01149									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Theil de bretagne (le)	<u>Mandataire</u> - Baril lea	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 BERTIN OLIVIER 2022 LA FOUTAIE 35440 GUIPEL PAR13229 - - HEI01148									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Guipel	<u>Mandataire</u> - Bertin olivier	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 CADIEU JONAS 2022 LE BAS ROCHER 35133 LUITRE PAR13232 - - HEI01152									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Luitre-dompierre	<u>Mandataire</u> - Cadieu jonas	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 CHAUSSIS ADELINE 2022 Les Jardins du Carré d'Ach 1 l'Eumelet 35320 LALLEU ENT06807 - D35132405 - HEI01144									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Lalleu	<u>Mandataire</u> - Chaussis adeline	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.	INV : 14 705 €		€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	

 CHAZALON NATHAN 2022 AUX P'TIT OIGNONS 24 RUE DU COLLEGE 35500 VITRE PAR13228 - - HEI01145									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Vitre	<u>Mandataire</u> - Chazalon nathan	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 DEHAYE BLANCHE 2022 1 RUE DE LA COMPAGNIE DE L'OUEST 35620 TAILLAY PAR13226 - - HEI01141									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Teillay	<u>Mandataire</u> - Dehaye blanche	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 GRELLIER ELINA 2022 AUX P'TITS OIGNONS 24 RUE DU COLLEGE 35500 VITRE PAR13227 - - HEI01142									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Vitre	<u>Mandataire</u> - Grellier elina	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 LE PERFF Hervé 2022 14 La Cheslais 35190 MINIAC-SOUS-BECHEREL PAR12724 - D35133808 - HEI01143									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Miniac sous becherel	<u>Mandataire</u> - Le perff hervé	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.	INV : 12 088 €		€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	
 LIZEE DAMIEN 2022 8 LIEU DIT FOULMAINE 35590 LA CHAPELLE THOUARAULT ENT06873 - D35134972 - HEI01147									
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Chapelle thouarault (la)	<u>Mandataire</u> - Lizee damien	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.			€	FORFAITAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	



SCHILLIGER Christophe

2022

9 LA CHAUSSEE 35890 BOURG DES COMPTES

PAR12952 - - HEI01146

Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Bourg des comptes	<u>Mandataire</u> - Schilliger christophe	attribution d'une dotation départementale Jeunes Agriculteurs pour un projet d'installation.	FON : 204 €		€	FORFAITAIRE	2 600,00 €	2 600,00 €	

Total pour l'imputation : 2022 AGRIF002 1 65 928 6574 0 P431

		20 600,00 €	20 600,00 €	
--	--	--------------------	--------------------	--

CA001180-CP 26/09/2022-DIAGNOSTIC-CONVERSION BIO

Commission permanente

Date du vote : 26-09-2022

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

HEA00965 HEA00965-22-I-GERMAIN MARTEAU- DIAGNOSTIC /SUIVI CONVERSION A
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Nombre de dossiers 1

Observation :

CONVERSION AUX SYSTEMES HERBAGER, AGROFORESTIER ET AGROBIOLOGIQUE

IMPUTATION : 2022 AGRII012 2 204 928 204181 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 GERMAIN MARTEAU							2022		
BEL AIR 35580 GOVEN							PAR13225 - - HEA00965		
Localisation - DGF 2022	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2021	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Goven	<u>Mandataire</u> - Agrobio 35	un diagnostic et accompagnement par AGROBIO 35 dans le cadre d'une conversion en agrobiologie			€	FORFAITAIRE	3 000,00 €	3 000,00 €	

Total pour l'imputation : 2022 AGRII012 2 204 928 204181 0 P431

		3 000,00 €	3 000,00 €	
--	--	------------	------------	--

Total général :

		3 000,00 €	3 000,00 €	
--	--	------------	------------	--